13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les contrats doivent être remplis en anglais, de manière claire et complète. Veuillez envoyer un fichier PDF signé, accompagné d'une copie de votre virement bancaire (AUCUN CHÈQUE NI TRAITE BANCAIRE N'EST ACCEPTÉ), à : Marianne Rauter, secrétaire exécutive de l'EATA, e-mail : office@eatanews.org. . Les contrats incomplets seront renvoyés au stagiaire.

Les contrats complets seront validés dès que le bureau de l'EATA aura reçu la confirmation que le montant total des frais d'inscription a été reçu.

Paiement en euros :
1. Consultez le tableau « Frais d'examen et de contrat ». Repérez le montant en euros que vous devez payer en fonction de ce qui est indiqué pour votre pays. https://eatanews.org/structure-of-exams-fees/?highlight=fees

2. Vire le montant dû en euros directement à : SWIFT-BIC : SOLADE S1KNZ ; IBAN : DE29 6905 0001 0001 102789 Sparkasse Bodensee, Marktstätte 1 78462 Constance, Allemagne.
Ou : SWIFT-BIC : UBSWCH ZH 80A ; IBAN : CH45 0027 9279 C263 2960.5 UBS, rue du Rhône 8, Case postale 2600, CH-1211 Genève 2, Suisse.

3. Vous recevrez un contrat tamponné dans un délai de 4 à 5 semaines. Votre contrat est désormais valide.

TYPE DE CONTRAT

☐ Il s'agit d'un nouveau contrat

☐ Transfert depuis un contrat TSTA

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE (veuillez cocher pour confirmer)

☐ Je suis membre en règle et sans restriction de mon organisation nationale affiliée, indiquée ci-dessous.

☐ Je suis membre à jour de ma cotisation de l'Association européenne d'analyse transactionnelle.

☐ Sans préjudice de mon droit de démissionner, j'accepte de renouveler chaque année mon adhésion aux deux associations pendant toute la durée du présent contrat.

☐ Je reconnais que l'adhésion active et sans restriction à mon organisation nationale affiliée et le paiement intégral de ma cotisation à l'EATA constituent une condition préalable à l'obtention de la certification CTA TS.

☐ Je comprends que si je résilie ou ne renouvelle pas mon adhésion à l'EATA, le présent contrat cessera d'être valable avec effet immédiat.

☐ J'ai lu et m'engage à respecter le Code de déontologie et les Directives de pratique professionnelle de l'EATA.

☐ J'assume la responsabilité personnelle de lire et de me familiariser avec les sections pertinentes du Manuel de formation et d'examen de l'EATA relatives au présent contrat, ainsi qu'avec toute formation, évaluation et tout examen que j'entreprends, ainsi qu'avec toute exigence supplémentaire liée à mon pays.

☐ Je suis un analyste transactionnel certifié, spécialisé dans les domaines / applications suivants (veuillez cocher) : Conseil ☐ / Éducation ☐ / Organisation ☐ / Psychothérapie ☐

☐ Je comprends que je ne peux signer un contrat de formation CTA TS que dans une spécialisation pour laquelle j'ai été certifié(e) en tant que CTA par la Commission de certification (CoC) de l'EATA ou par le Conseil international de certification (IBOC).

☐ Il s'agit de mon premier ☐ / deuxième ☐ contrat CTA TS. S'il s'agit du deuxième, le premier expirera le _____

☐ J'ai participé à un atelier de validation de formation (TEW) le _____

A _____. et j'ai été approuvé par le personnel du TEW pour entamer un contrat de formation CTA TS.

☐ Je joins une copie du formulaire d'approbation du personnel, dûment rempli et signé par mon superviseur principal, le cas échéant. Je sais que ce contrat doit être signé dans un délai d'un an ; sinon, je devrai participer à un nouvel atelier TEW.

☐ Je dispenserai un cours TA101 supervisé « en direct » par un analyste transactionnel enseignant ou enseignant et superviseur. Le PTSC recommande de suivre ce cours 101 supervisé dans les trois ans suivant le TEW. Je soumettrai un « formulaire d'agrément d'instructeur » dûment rempli au bureau de l'EATA. (Ne s'applique pas si le stagiaire est actuellement un « instructeur TA 101 » agréé)

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

☐ Je conserverai les registres des activités de formation et de supervision que j'assure pour d'autres et dont je bénéficie moi-même. Ces registres serviront de documentation et répondront aux exigences de l'EATA pour l'admission aux examens CTA TS lorsque je m'inscrirai à ces examens.

☐ J'ai conclu un accord distinct avec le superviseur principal soussigné concernant la supervision et l'accompagnement pendant la formation en vue de la certification CTA TS, conformément aux exigences de l'EATA/COC.

☐ Je comprends que si mon superviseur principal met fin à son adhésion à l'EATA pendant la durée du présent accord, cela ne sera pas retenu contre moi. Je trouverai et ferai appel aux services d'un superviseur principal remplaçant dès que possible.

☐ Si je change de superviseur principal, j'en informerai l'EATA et mon association affiliée à l'aide du formulaire de changement de superviseur principal (formulaire 13.4.4)

☐ Si mon domaine de spécialité diffère de celui de mon superviseur principal, je joins l'exception ou l'extension requise. Ces documents font partie intégrante du présent contrat. La date à laquelle ces exceptions ou extensions ont été accordées par l'EATA est le : _____

☐ Je m'engage à rester activement impliqué dans la prestation d'activités de formation en AT. Si je ne le fais pas, j'en informerai l'EATA et résilierai le présent contrat.

☐ Je comprends que ce contrat expire 7 ans après la date d'approbation par l'EATA. Si je souhaite poursuivre, je peux conclure un contrat supplémentaire – soit un maximum de deux contrats au total.

☐ Je m'engage à officier en tant qu'examinateur pour les examens CTA au moins cinq fois lors de trois sessions d'examen différentes pendant la durée de ce contrat de formation et à officier régulièrement en tant qu'examinateur CTA ou CTA TS après ma certification en tant que CTA TS.

☐ Je reconnais que ni le COC ni le superviseur principal ne m'ont donné de garantie ou d'assurance quant à ma certification finale en tant que CTA TS. Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'apprendre, de comprendre pleinement et de maîtriser tous les critères nécessaires à la certification CTA TS.

☐ Je joins mon formulaire « Expression des besoins et d'accessibilité » (13.4.7) et en ai remis une copie à mon formateur/superviseur.

☐ Je détaille ci-dessous mon plan de formation tel que convenu avec mon superviseur principal.

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

À quoi correspond ce coût ?	Détails	Montant
Formation complémentaire (en tant que stagiaire)		
Conférences		
Préparation aux examens		
Passer un examen en tant qu'examinateur		
Examen blanc		
Supervision de la formation et de l'encadrement		
Thérapie / Développement personnel		
Voyages		
Autre (veuillez préciser)		

Le stagiaire accepte le (date) : _____
Signature : _____
Nom + prénom : _____
Adresse : _____
Code postal + ville : _____
Pays : _____
Adresse e-mail : _____
Association nationale : _____

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

ENGAGEMENT DU SUPERVISEUR PRINCIPAL

Je suis (cochez une case) : Analyste transactionnel enseignant et superviseur (TSTA) dans le(s) domaine(s) suivant(s) (cochez) : Conseil ☐ Éducation ☐ Organisation ☐ Psychothérapie ☐

☐ Je suis membre actif et sans restriction de mon organisation nationale affiliée, indiquée ci-dessous.

☐ Je suis membre à jour de ma cotisation de l'Association européenne d'analyse transactionnelle.

☐ Sans préjudice de mon droit de démissionner, j'accepte de renouveler mon adhésion aux deux associations chaque année pendant la durée du présent contrat.

☐ Je confirme que le plan de financement de la formation est équitable, précis et axé exclusivement sur le développement du candidat.

☐ J'accepte de former et de superviser le stagiaire susmentionné conformément aux directives et aux normes de l'EATA. J'ai lu et compris le Manuel de formation et d'examen de l'EATA en ce qui concerne la formation et l'examen CTA TS.

☐ Je suis conscient de ma responsabilité de me tenir informé de tout changement concernant les normes ou procédures de l'EATA relatives à la formation et à la certification des candidats au titre de CTA TS.

☐ Je comprends que si je résilie mon adhésion à l'EATA, j'en informerai le stagiaire et l'aiderai à trouver un autre superviseur principal et à signer un « formulaire de changement de superviseur principal » avant la fin de mon adhésion à l'EATA.

☐ Si mon domaine de spécialité diffère de celui du stagiaire, je joins mon ou mes documents d'exception ou d'extension. La date à laquelle ces exceptions ou extensions ont été accordées par l'EATA est : _____.

☐ Je suis disposé(e) à intervenir en tant qu'examinateur(trice) pour les examens CTA et CTA TS si des examinateurs sont nécessaires, et je m'engage à intervenir en tant qu'examinateur(trice)/observateur(trice) au moins trois fois dans trois lieux différents pendant la durée du présent contrat**.**

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

Le superviseur principal accepte le : _____

Signature : _____

Nom + Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal + ville : _____

Pays : _____

Association nationale : _____

RÉSILIATION OU EXPIRATION DU CONTRAT

Le présent contrat expirera 7 ans après la date d'approbation par l'EATA indiquée ci-dessous, sauf s'il s'agit d'un transfert à partir d'un contrat TSTA, auquel cas il expirera 7 ans après la date d'approbation du contrat TSTA. La date d'expiration est indiquée ci-dessous. Si le contrat n'est pas approuvé par le cachet de l'EATA, il n'est pas valide.
Si un stagiaire souhaite souscrire un contrat ultérieur, il doit répéter ce processus – le nombre maximum de contrats CTA TS/TSTA possibles est de deux.

Si l'une des parties souhaite résilier ce contrat, elle doit d'abord parvenir à un accord avec l'autre partie contractante, puis renvoyer le contrat à l'EATA, qui en informera l'organisation nationale. Avant de renvoyer le contrat à l'EATA, le superviseur principal et le stagiaire doivent tous deux y inscrire « Annulé le (date) » et le signer. Certaines associations reçoivent les formulaires d'annulation directement de leurs membres et les transmettent à l'EATA via l'association nationale.

Un contrat est automatiquement annulé si le stagiaire ou le formateur ne renouvelle pas son adhésion à l'EATA.

Si, pour quelque raison que ce soit, le stagiaire souhaite changer de superviseur principal pendant la durée du présent contrat, il peut le faire comme suit :

1. Le stagiaire convient normalement de ce changement avec son superviseur principal actuel et avec son futur superviseur principal.

13.4.2 Formulaire de contrat pour les formateurs et superviseu certifiés en analyse transactionnelle de praticiens (CTA TS)

2. Les trois parties remplissent et signent le formulaire de changement de superviseur principal. Quatre exemplaires de ce formulaire doivent ensuite être envoyés au secrétaire exécutif de l'EATA ou à l'association nationale (le cas échéant), accompagnés d'un exemplaire du contrat original et, si nécessaire, de tout document d'exception.
3. L'EATA enregistre le changement de superviseur principal, et une copie du formulaire rempli, munie d'un cachet de date, est ensuite renvoyée à chaque partie.
4. En cas de changement de superviseur principal au cours de ce contrat, les heures de supervision requises doivent être comptabilisées en incluant toutes les heures effectuées avec chacun des superviseurs principaux.

Le stagiaire et le superviseur principal sont libres de modifier les modalités de supervision principale s'ils le souhaitent. L'ensemble du processus doit être mené dans un esprit de bonne entente, sans préjudice pour aucune des parties.

NB : Veuillez noter que le fait de remplir un formulaire de changement de superviseur principal ne constitue PAS un nouveau contrat.

SERVICES ET AGRÉMENT DE L'EATA

1. L'EATA inscrira le stagiaire sur sa liste des membres en formation.
2. L'EATA s'engage à informer le stagiaire de tout changement concernant le statut d'adhésion du superviseur principal dès qu'elle en aura connaissance.
3. L'EATA informera l'association locale de psychothérapie du stagiaire de tout changement concernant le statut du présent contrat.
4. Le contrat n'est valable qu'une fois renvoyé au candidat, muni du cachet de validation du Comité de formation professionnelle et des normes de l'EATA (prévoir environ 4 à 5 semaines pour le traitement).
5. Ce contrat expire le : _____

L'EATA approuve le _____

Apposez un cachet et Signature : _____